

TARIFS 2024

Version 01/01/2024

Les tarifs ci-dessous ont été approuvés par décision du Conseil d'administration de l'asbl Belpork le 14 décembre 2023 et sont valables à partir du 01/01/2024.

Maillon	Frais de participation fixes (en € et excl. TVA)	Frais de participation variable (en € et excl. TVA)
Producteur de porcs	99,50	/
Transporteur	220	/
Abattoir - petit ¹	360	0,021/porc livré A partir du 01/07/2024 : 0,023 cents/porc livré
Abattoir - grand ¹	750	0,021/porc livré A partir du 01/07/2024 : 0,023 cents/porc livré
Atelier de Découpe -petit ²	360	/
Atelier de Découpe -grand ²	750	/
Transformateur de viande-petit ²	360	/
Transformateur de viande-grand ²	750	/
OCI	420	1,1/ enregistrement/cahier des charges

GEBRUIKER TRACY® PLATFORM

	Contribution annuelle (en € et excl. TVA)
Portail des commerçants	250

¹ La distinction entre une grande et une petite exploitation est basée sur le nombre d'unités de gros bétail (UGB). Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter l'asbl Belpork à l'adresse suivante: info@belpork.be.

² La distinction entre les grandes et les petites entreprises est basée sur le chiffre d'affaires et la marge brute. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter l'asbl Belpork à l'adresse suivante: info@belpork.be.